

*Interpellation présentée par le député :*  
*M. Guillaume Barazzone*

*Date de dépôt : 15 décembre 2011*

## **Interpellation urgente écrite**

**Le temps n'est-il pas venu de créer une seule direction générale de l'école obligatoire ?**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Depuis l'entrée en vigueur de la convention scolaire romande et du concordat Harnos, l'enseignement primaire et le cycle d'orientation sont désormais réunis sous un seul échelon appelé enseignement obligatoire. Notons par ailleurs que le nouveau Plan d'études romand (PER) est également conçu pour l'ensemble de l'école obligatoire.

L'expérience du passé démontre qu'il y a trop souvent eu des incohérences dans les réformes de l'école genevoise qui risquent bien de se répéter si les directions de l'enseignement primaire et du cycle d'orientation continuent à fonctionner sous leur forme actuelle.

Les réformes entreprises au cycle d'orientation, la situation économique et budgétaire du canton requièrent une réallocation des moyens en faveur des élèves dans les classes et d'entreprendre – partout où cela est possible - des réorganisations visant à rendre l'administration de l'Etat de Genève plus efficace et efficiente.

*Ma question est la suivante :*

*Ne serait-il pas opportun d'instaurer désormais une seule direction générale de l'enseignement obligatoire?*